

3 MISSIONS LOCALES DANS LE LOIRET

62 points d'accueil, 123 salariés,
9 360 jeunes accompagnés



📍 Pithiviers

Mission locale du Pithiverais

1 centre Madeleine Rolland, porte 4,
45300 Pithiviers
02 38 30 78 06
ml.pithiverais@orange.fr

10 permanences et relais

📍 Orléans

Mission locale de l'Orléanais

9 boulevard de Verdun
45000 Orléans
02 38 78 91 92
contact@mlo.fr

5 antennes
32 permanences et relais

📍 Montargis

Mission locale Montargis-Gien

31 avenue Louis Maurice Chautemps,
45200 Montargis
02 38 98 73 60
contact@ajjam.com

3 antennes
12 permanences et relais

L'accompagnement des jeunes par les missions locales DREETS INFOGRAPHIE

DÉPARTEMENT DU LOIRET EN 2022

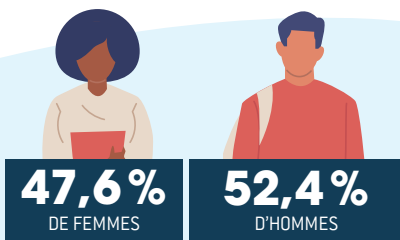
Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Contrat d'Engagement Jeune, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



L'accompagnement des jeunes par les missions locales
Département du Loiret

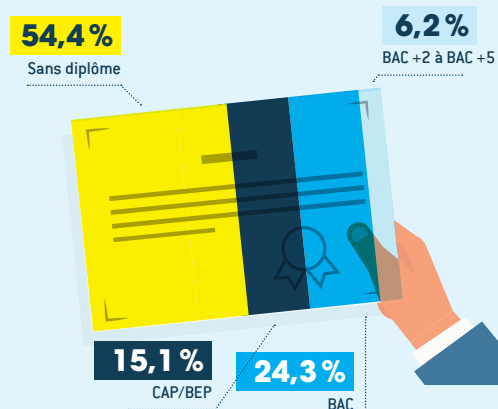
9 360 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DU LOIRET EN 2022



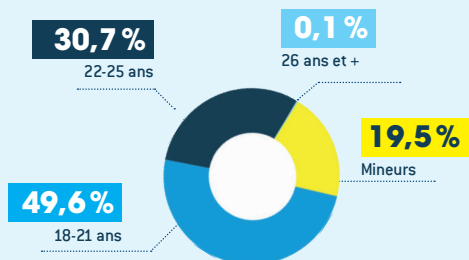
Plus d'1 jeune sur 2, accompagné par le réseau, est sans diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

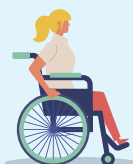


Près d'1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



3 530
jeunes **nouvellement** accueillis en 2022



372
jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**

Moins d'1 jeune sur 4 réside en zone d'habitat prioritaire

4,7%
des jeunes accompagnés en 2022 résident en ZRR*



13,9%
des jeunes accompagnés en 2022 résident en QPV*



1 553 jeunes ont bénéficié du Contrat d'Engagement Jeune en 2022

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes depuis le 01/03/2022. Il s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées.

Ce contrat permet de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours, un programme intensif d'au minimum 15 à 20 heures par semaine qui peut se traduire notamment par des stages, des formations ou un service civique et une allocation en fonction des ressources. Le but est d'accéder à un emploi durable.

41 %
des jeunes accompagnés sont entrés en dispositif **CEJ ou PACEA**

*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Bilan de l'accompagnement des jeunes

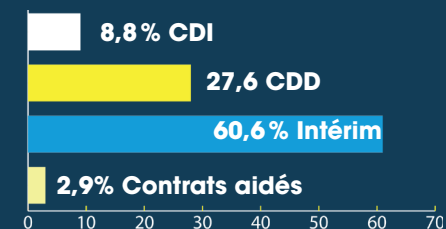
918
ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

4 858
ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance) dont 289 contrats aidés

1 498
ont accédé à une formation et 341 sont retournés en scolarité

525
ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Au total, 15 533 contrats ont été signés



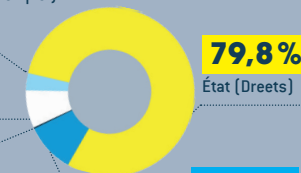
Le financement des missions locales dans le département du Loiret

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.

3,3%
France Travail (ex Pôle emploi)

7,1%
Communes et intercommunalités

0,2%
Conseil départemental



Total du financement : 6 744 048 €